



ARRETE N° 23-31 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS
A Mme Virginie TINLAND
2^{ème} Vice-Présidente
INTERIM Présidence du Conseil départemental

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation générale est donnée à Mme Virginie TINLAND, 2^{ème} Vice-Présidente les 20 et 21 juillet 2023 étant donné les absences de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué ;
- M. Philippe SUEUR, 1^{er} Vice-Président.

ARTICLE 2 : Mme Virginie TINLAND fait appel, le cas échéant, à la Direction générale des services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 12 JUL. 2023

Marie-Christine CAVECCHI